

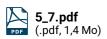


DÉLIBÉRATION

Parc d'activités du Breuil à Verneuil-sur-Vienne - cession d'une parcelle de terrain à la société VES ou toute autre personne physique ou morale s'y substituant

1 DOCUMENT - Publié le 1 Juillet 2025

Délibération du 24 juin 2025



≛ TÉLÉCHARGER